

Date : 28 Mai 2020

DEMANDE DE COTATION RFQ N° UNFPA/TGO/RFQ/2020/06

Madame, Monsieur,

L'UNFPA sollicite par la présente une cotation pour les services :

« Agences de production audiovisuelle » et
« Agences de production radiophoniques »

L'UNFPA nécessite la prestation d'une agence ou des agences de production audiovisuelle et/ou agences de production radiophonique pour lui fournir des lots de services suivants:

✚ Lot 1 : Productions audiovisuelles

- ✓ Reportage vidéo de courtes durées (2 – 5 minutes) format télévisuel ;
- ✓ Capsules vidéo thématiques (2 – 3 minutes) format web ;
- ✓ Dossier audiovisuel (7 minutes) ;
- ✓ Publipreportage (7 minutes) ;
- ✓ Films documentaires (13 et 26 minutes)
- ✓ Spots audiovisuels (30 secondes – 1 minutes)
- ✓ Tout autre support audiovisuel à spécifier plus tard

✚ Lot 2 : Productions radiophoniques

- ✓ Pour la réalisation d'un spot radio :
 - Réalisation d'un spot radio en français
 - Traduction d'un spot radio en 4 langues locales ;
 - Enregistrement de la voix off ;
 - Réalisation d'un spot (mixage et finalisation) en français ;
 - Réalisation d'un spot (mixage et finalisation) en une langue locale.
- ✓ Pour la réalisation d'un micro programme radio:
 - Réalisation d'un micro - programme radio en français ;
 - Traduction d'un micro - programme radio en 4 langues locales ;
 - Enregistrement des voix off (2 à 3) ;
 - Réalisation d'un micro – programme à 2 voix (mixage et finalisation) en français ;
 - Réalisation d'un micro – programme à 3 voix (mixage et finalisation) en 4 langues locales

Cette Demande de devis est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les prestations/services et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

NB : Les deux (2) lots sont indépendants et les soumissions peuvent être faites pour l'un ou l'autre ou encore pour les deux

I. À propos de l'UNFPA

L'UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, est une agence internationale de développement dont le but est de réaliser un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est accompli.

L'UNFPA est la principale Agence des Nations Unies qui permet aux femmes et aux jeunes d'avoir une vie sexuelle et reproductive saine. Pour en savoir plus au sujet de l'UNFPA, veuillez visiter : [À propos de l'UNFPA.](#)

II - Spécifications/Cahier des charges

Objectif et champ d'application des prestations

UNFPA Togo envisage de contractualiser avec une ou des agences de productions audiovisuelles capable de produire différents supports audiovisuels (courtes vidéos, reportage, publiereportage, documentaire, enquête, spot, microprogramme etc) en vue de permettre à l'UNFPA d'améliorer la visibilité de ses interventions et de communiquer de manière plus efficiente avec le grand public. UNFPA souhaite ainsi signer un ou des contrats de services avec une ou des agences de production qui sera (seront) retenue(s) à la suite du processus pour une durée de 02 ans au moins pour l'accompagner dans son activité tant à Lomé que sur le terrain.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Accompagner l'UNFPA dans ses missions de terrain et de collecter les informations et images nécessaires ;
- Traiter les informations et images collectées selon le format audiovisuel qui serait retenu par l'UNFPA ;
- Collecter et documenter les bonnes pratiques de l'UNFPA en les mettant sous les formes appropriées pour leurs diffusions ;
- Mettre à la disposition de UNFPA, à chaque opération, les supports nécessaires (rush, éléments montés et copiés sur clé USB);
- Collaborer avec l'équipe de communication de l'UNFPA pour recueillir les directives et pour la finalisation des supports ;
- Produire et mettre à la disposition de l'UNFPA, dans les délais impartis, les supports produits pour leur diffusion ;
- Produire les supports de qualité et selon les normes professionnelles requises.
- Assurer la reproduction des supports (nouveaux ou anciens) sur DVD /CD/ Carte mémoire à la demande de l'UNFPA.
- Produire des spots radio et les traduire dans les langues locales
- Produire des microprogrammes radiophoniques et assurer leur traduction dans les langues locales

Résultats attendus

- Les activités du Bureau sont couvertes à chaque fois que UNFPA en exprime le besoin ;
- Des reportages spécifiques sur des activités identifiées sont réalisés, disponibles et prêts à être diffusés suivant le format souhaité par UNFPA ;
- Des spots radiophoniques sont réalisés suivant les indications de l'UNFPA et traduits dans les langues locales souhaitées

- Des mini programmes radiophoniques sont réalisés et traduits dans les langues locales souhaitées
- Les productions réalisées sont de qualité ;
- Des copies des différents supports réalisés sont mises à la disposition de l'UNFPA.

II. Questions

Les demandes de clarification doivent être communiquées par écrit au contact ci-dessous :

Nom de la personne contact à l'UNFPA :	<i>Nouridini FOUSSENI</i>
No. de tél. :	<i>+228 98 19 36 19</i>
Adresse e-mail du contact :	<i>fousseni@unfpa.org</i>

La date limite pour soumettre des questions est fixée au **05 Juin 2020 à 15h00 GMT**. Les réponses aux questions seront communiquées par écrit à toutes les parties le plus rapidement possible après ce délai.

III. Contenu des cotations

Les cotations doivent être envoyées en un seul e-mail, si la taille le permet et doivent contenir :

- a) L'offre technique, correspondant aux exigences définies dans les spécifications et le cahier des charges :
 - Copie du registre du commerce de la société
 - Copie de la carte d'opérateur économique
 - Quitus fiscal
 - Attestation de la CNSS
 - Fiche de présentation de la structure et de ses activités
 - Liste des références de marchés similaires accompagnée des attestations de bonne fin d'exécution
 - Les états financiers des années 2018 et 2019
 - Les CV et diplôme du personnel technique
 - **La liste des équipements de production dont dispose la structure**
- b) Le devis financier, en respectant strictement le formulaire de devis financier.

Les deux parties de la cotation doivent être signées par l'autorité compétente de la société soumissionnaire et envoyées en format PDF.

IV. Instructions de soumission

Les offres doivent être préparées conformément aux recommandations présentées dans la section III ci-dessus et envoyées par e-mail accompagnées d'un devis dûment rempli et signé au contact indiqué ci-dessous au plus tard le : **lundi 15 juin 2020 à 15h00 GMT.**

Nom du contact de l'UNFPA :	<i>UNFPA Togo</i>
Adresse e-mail du contact :	<i>togo.office@unfpa.org</i>

Veillez lire les directives suivantes pour les soumissions électroniques :

- La référence suivante doit être incluse dans le champ de l'objet de l'e-mail — **RFQ N° UNFPA/TGO/RFQ/2020/06– Agence de production audiovisuelle.** Les e-mails ne contenant pas l'objet correct pourront ne pas être pris en compte par le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement et donc ignorés.
- La taille totale de l'e-mail ne doit pas excéder **20MB (y compris le corps de l'e-mail, les pièces jointes et les en-têtes)**. Si les détails techniques sont inclus dans des fichiers électroniques de grande taille, il est recommandé de les envoyer séparément avant la date de clôture.

V. Vue d'ensemble du processus d'évaluation

Les devis seront évalués en fonction de l'offre technique et du coût total des services (devis financiers). L'évaluation sera réalisée au moyen d'un processus en deux étapes par une commission d'évaluation. La conformité des offres techniques sera évaluée avant la comparaison des devis financiers.

Critères d'évaluation

Documents ci-après sont obligatoires

- Quitus fiscal
- Registre du commerce
- Carte d'opérateur économique
- Attestation de la CNSS

Les éléments suivants feront l'objet de notation comme suit :

- Disposer d'un Technicien de son de niveau minimum BTS avec trois ans d'expérience au moins ; CV et diplôme joints (15 points)
- Disposer d'un Caméraman – Photographe de niveau minimum BTS avec trois ans d'expérience au moins ; CV et diplôme joints (15 points)
- Disposer d'un Réalisateur de niveau minimum BTS avec trois ans d'expérience au moins ; CV et diplôme joints (15 points)
- Fournir au minimum trois (3) attestations de bonne fin d'exécution (30 points soit 10 points par attestation fournie)
- Fournir une liste complète de matériel propre à l'agence (10 points)
- Fournir les états financiers pour les années 2018 et 2019 (10 points)
- Présenter la société et ses activités (5 points)

NB : Une note minimale de 60 points est requise pour être qualifié techniquement

VI. Critères d'attribution

L'UNFPA attribuera un ou des contrat(s) de service professionnel (s) sur la base de coûts fixes d'une durée de deux ans (2 ans) à l'offre ou aux offres techniquement conforme (s) la ou les moins-disante (s) selon les lots. L'attribution des contrats se fera par lot et le même prestataire peut être attributaire du lot 1 et du lot 2.

VII. Droit de l'UNFPA de modifier les quantités au moment de l'attribution du marché

L'UNFPA se réserve le droit, au moment d'attribuer le marché, d'augmenter ou de réduire jusqu'à 20 % les volumes de service spécifiés dans cette Demande de Cotation, sans aucune modification du prix à l'unité ou des conditions générales.

VIII. Conditions de paiement.

Les conditions de paiement de l'UNFPA sont de 30 jours nets à compter de la date de réception de la facture et de la livraison/acceptation des prestations correspondant à l'échéance liée au paiement, comme indiqué dans le contrat.

IX. Fraude et corruption

L'UNFPA s'engage à prévenir, identifier et traiter tout acte de fraude à son encontre et à l'encontre des tierces parties impliquées dans ses activités. La politique de l'UNFPA en matière de fraude et de corruption est disponible ici : [Politique contre la fraude](#). La soumission de toute offre impliquera que le Soumissionnaire a pris connaissance de ladite politique.

Les fournisseurs, ainsi que leurs filiales, représentants, intermédiaires et mandants devront coopérer, lorsque la demande leur en est faite, avec le Bureau de l'audit et des investigations de l'UNFPA, avec toute entité de contrôle mandatée par le Directeur exécutif de l'UNFPA et avec le conseiller en déontologie de l'UNFPA. Cette coopération peut prendre les formes suivantes, mais sans s'y restreindre : accès à tous les employés, représentants, agents, cessionnaires du vendeur ; mise à disposition de tous les documents nécessaires, y compris la comptabilité. Toute non-coopération aux investigations menées constitue une raison suffisante pour que l'UNFPA résilie l'accord et pour retirer le fournisseur de la liste des fournisseurs agréés auprès de l'UNFPA.

Les soumissionnaires peuvent accéder à une ligne anti-fraude confidentielle pour dénoncer les activités frauduleuses à l'adresse suivante : [Ligne anti-fraude de l'UNFPA](#).

X. Politique de tolérance zéro

L'UNFPA applique une politique de tolérance zéro concernant les cadeaux et l'hospitalité. Il est donc demandé aux fournisseurs de ne pas envoyer de cadeaux ou de proposer l'hospitalité au personnel de l'UNFPA. De plus amples détails concernant cette politique sont disponibles à l'adresse suivante : [Politique de tolérance zéro](#).

XI. Contestation du processus de Demande de cotation

Les soumissionnaires qui estiment avoir été traités injustement ou inéquitablement dans le cadre de l'appel d'offres, de l'évaluation ou de l'adjudication d'un contrat pourront envoyer une réclamation à la Représentante Résidente de l'UNFPA à l'adresse suivante : yaguibou@unfpa.org

Si le fournisseur n'est pas satisfait de la réponse fournie par la Représentante Résidente, il peut contacter le Chef de la Division des services d'approvisionnement (PSB) à l'adresse procurement@unfpa.org.

XII. Avertissement

Si un des liens contenus dans ce document est indisponible ou inaccessible pour quelque raison que ce soit, les soumissionnaires peuvent contacter le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement pour demander ces documents au format PDF.

Bordereau de prix

Nom du soumissionnaire :	
Date de la cotation :	Cliquez ici pour indiquer une date.
Numéro de la demande de la cotation :	UNFPA/TGO/RFQ/2020/06
Devise de la cotation :	CFA
Durée de validité de la cotation : <i>(Le devis doit être valide pour une période d'au moins trois mois après la date de clôture de la soumission)</i>	

- L'UNFPA étant exempt d'impôts, tous les tarifs communiqués **ne doivent pas inclure de taxes.**

Article	Description	Nombre et description du personnel par niveau	Tarif horaire	Nombre d'heures nécessaires	Total
1. LOT N° 1 : Production audio visuelle					
1.1	Reportage vidéo de courtes durées (2 – 5 minutes) format télévisuel				
1.2	Capsules vidéo thématiques (2 – 3 minutes) format web				
1.3	Dossier audiovisuel (7 minutes)				
1.4	Publireportage (7 minutes)				
1.5	Films documentaires (13 minutes)				
1.6	Films documentaires (26 minutes)				
1.7	Spots audio (30 – 45 secondes)				
1.8	Spots audiovisuels (30 secondes – 1 minutes)				
Total LOT N° 1					CFA
2. LOT N° 2 : Production radiophonique					
2.1	Réalisation d'un spot (mixage et finalisation)				
2.1.1	Réalisation d'un spot (mixage et finalisation) en français				
2.1.2	Traduction d'un spot en 4 langues locales				
2.1.3	Enregistrement de la voix off				
2.1.4	Réalisation d'un spot (mixage et finalisation) en une langue locale				

2.2	Réalisation d'un micro programme à 2 voix (mixage et finalisation)				
2.2.1	Réalisation d'un micro programme à 2 voix (mixage et finalisation) en français				
2.2.2	Traduction d'un micro – programme à 2 voix en 4 langues locales				
2.2.3	Enregistrement des voix off (2 à 3) ;				
2.2.4	Réalisation d'un micro - programme en une langue locale (mixage et finalisation)				
Total LOT N° 2					CFA
DIVERS					
3.1	Frais de location de matériel nécessaire dont l'agence ne dispose pas dans sa liste fournie pour une journée		1 jour		
3.2	Frais de tournage sur le terrain pour une journée		1 jour		
Total DIVERS					CFA

Commentaires du vendeur:

Je certifie par la présente que la société mentionnée ci-dessus, au nom de laquelle je suis dûment autorisé à signer, a examiné la Demande de Cotation UNFPA/TGO/RFQ/20/03, y compris l'ensemble des annexes, des amendements au document (le cas échéant) et des réponses fournies par l'UNFPA aux questions de clarification des prestataires potentiels. De plus, la société accepte les Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats, et respectera ce devis jusqu'à son expiration.

	Cliquez ici pour indiquer une date.
Nom et titre	Date et lieu

RAPPEL : Les deux (2) lots sont indépendants et les soumissions peuvent être faites pour l'un ou l'autre ou encore pour les deux

Annexe I :
Conditions générales applicables aux contrats :
Contrats visés par la clause de minimis

Cette Demande de devis est soumise aux Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats visés par la clause de minimis, disponible en [anglais,espagnol](#) et [français](#).